

**STATEMENT BY AMBASSADOR PAUL HEINBECKER, PERMANENT
REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE UNITED NATIONS****TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL****ON THE SITUATION IN EAST TIMOR****NEW YORK, 30 JULY 2001**

As we approach the 30 August elections, it is clear that East Timor has thus far made outstanding progress on the road to independence. The elections will be an important milestone and will surely help East Timor move forward in nation-building. While this process has been a success for East Timor, it has also been a success for the United Nations. But we cannot rest on our laurels. We are only at the beginning of the process, and the great progress that East Timor has achieved could be obliterated if we in the international community do not meet our commitments.

The security situation remains tentative, and we must see East Timor through. We agree with the representative of Singapore and others who have argued effectively and convincingly here that the transfer from the United Nations Transitional Administration in East Timor (UNTAET) to East Timorese civilian authority must be managed carefully to ensure that the transition unfolds in a seamless manner.

We also note that the Special Representative of the Secretary-General, Mr. Sergio Vieira de Mello, advocated this morning the cautious and thoughtful rightsizing of the international presence. He is right to argue that the successor mission to UNTAET ought to be funded by assessed contributions, and we agree with him and with others who have said so. We recognize that, in due time, United Nations involvement can be reduced, but the United Nations must stay the course for the time being and must withdraw progressively when we have confidence that East Timor's success and stability as an independent State will not be compromised. A factor that would contribute to that stability would be the curtailment of militia activity in West Timor: a culture of impunity exists there.

We understand the challenges confronting the new Indonesian Government and the size of the job that faces it. We nonetheless urge that Government to bring to justice those guilty of the murder of United Nations civilian and peacekeeping personnel. Such people are there on behalf of us all, and we owe them justice.

At this critical juncture, we must be vigilant to ensure that UNTAET functions in a robust and responsible manner. In particular, we see the continuation of the United Nations civilian police and the development of the East Timor Police Service as essential to safeguarding law and order in East Timor. However, despite the achievements of the United Nations civilian police in training and developing the East Timor Police Service, we have noted some developments with increasing concern. For example, although we agree that a small number of specialized police units will be necessary for crowd control and other public safety purposes, the number of East Timor Police officers scheduled to be trained for those units is worryingly high. Last week's report of the Secretary-General (S/2001/719) says that upon completion those units will consist of 58 officers, with others to assemble in task forces as needed. Yet we understand that 750 East Timorese police officers are to be trained for those units. To whom will those specialized units report once trained? What functions besides crowd control and public order, as specified in the latest report of the Secretary-General, will they fulfil? To what level will they be armed? What sort of training are they receiving, and why is the training not taking place at the Police College? Those are questions that have been occurring to my authorities in Ottawa.

We believe that, in order to ensure that East Timor's developing security sector is effective, accountable and responsible, UNTAET's civilian police philosophy must adhere fully to democratic principles based on a community policing model. Focusing on training a large quasi-paramilitary force strikes us as a distraction from that goal.

Our concerns with some aspects of police planning notwithstanding, we remain steadfast in our full support for

UNTAET, and we thank Mr. Vieira de Mello and his entire staff for their dedicated work. The Security Council has an important responsibility before it: to ensure that the excellent job that Mr. Vieira de Mello and his team have done and are now doing is not prejudiced by a precipitous withdrawal.

Canada

TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL ROM THE GOVERNMENT OF CANADA

NEW YORK, 30 JULY 2001

The Canadian delegation commends the United Nations for its efforts to maintain the peacekeeping mission in East Timor. We believe that the UN mission has been successful in its primary task of maintaining peace and stability in the country. However, there is a need for the Security Council to take steps to ensure that the peacekeeping mission is not undermined by those who seek to disrupt the process of transition to self-government.

Concerned about the surge of anti-government forces and the lack of effective law enforcement, the Security Council must take steps to support the transition process. This can be done through the provision of additional resources and technical assistance to the UN mission.

We believe that the UN mission has been successful in its primary task of maintaining peace and stability in the country. However, there is a need for the Security Council to take steps to support the transition process. This can be done through the provision of additional resources and technical assistance to the UN mission.

We call on the Security Council to take steps to support the transition process. This can be done through the provision of additional resources and technical assistance to the UN mission.

We believe that the UN mission has been successful in its primary task of maintaining peace and stability in the country. However, there is a need for the Security Council to take steps to support the transition process. This can be done through the provision of additional resources and technical assistance to the UN mission.

We believe that the UN mission has been successful in its primary task of maintaining peace and stability in the country. However, there is a need for the Security Council to take steps to support the transition process. This can be done through the provision of additional resources and technical assistance to the UN mission.

We believe that the UN mission has been successful in its primary task of maintaining peace and stability in the country. However, there is a need for the Security Council to take steps to support the transition process. This can be done through the provision of additional resources and technical assistance to the UN mission.

**DÉCLARATION DE L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER, REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES****AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES****SUR LA SITUATION AU TIMOR ORIENTAL****NEW YORK, LE 30 JUILLET 2001**

À l'approche des élections du 30 août, les progrès marquants accomplis par le Timor oriental à ce jour vers l'accession à l'indépendance sont évidents. Ces élections représentent une étape importante et aideront sans aucun doute le Timor oriental à progresser sur la voie de l'édification d'une nation. Ce processus est un succès pour le Timor oriental; c'est aussi un succès pour les Nations Unies. Nous ne pouvons toutefois pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers. Nous ne sommes qu'au début du processus et les grands progrès accomplis par le Timor oriental risquent d'être réduits à néant si nous - la communauté internationale - ne tenons pas nos engagements immédiatement.

La situation en matière de sécurité demeure précaire, et nous devons mener à bien le processus entrepris au Timor oriental. Nous sommes d'accord avec le représentant de Singapour et les autres qui ont présenté ici des arguments efficaces et convaincants pour que le transfert des pouvoirs entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et l'autorité civile est-timoraise soit géré avec beaucoup de soin, afin de veiller à ce que la transition s'effectue sans heurts.

Nous notons également que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, a défendu ce matin l'idée de ramener, après y avoir pleinement réfléchi, les effectifs de la présence internationale à la taille idéale. Il a raison d'affirmer que la mission appelée à succéder à l'ATNUTO doit être financée à l'aide de quotes-parts, et nous sommes d'accord avec lui et les autres qui l'ont dit. Nous reconnaissions que, au moment opportun, la participation de l'ONU pourra être réduite. Mais l'ONU doit pour l'instant maintenir le cap, et ne se retirer progressivement que lorsqu'elle sera convaincue que le succès et la stabilité du Timor oriental en tant qu'État indépendant ne sont pas compromis. L'un des facteurs qui contribuerait à cette stabilité serait la réduction des activités des milices au Timor occidental; il existe là une culture d'impunité.

Nous sommes conscients des défis auxquels le nouveau gouvernement indonésien est confronté, et de l'ampleur de la tâche qu'il doit accomplir. Nous exhortons néanmoins ce Gouvernement à traduire en justice les responsables du meurtre de membres du personnel civil et de maintien de la paix de l'ONU. Ces personnes sont sur le terrain en notre nom à tous, et nous leur devons que justice soit faite.

À ce moment crucial, nous devons être vigilants pour veiller à ce que l'ATNUTO fonctionne de façon énergique et responsable. Nous estimons en particulier, que la présence continue de la police civile de l'ONU et la mise sur pied du Service de police du Timor oriental sont essentiels pour le maintien de l'ordre public au Timor oriental. Toutefois, malgré les progrès accomplis par la police civile de l'ONU dans la formation des membres du Service de police du Timor oriental et dans la mise sur pied de ce service, certains faits suscitent chez nous une préoccupation croissante. Par exemple, même si nous reconnaissions qu'un petit nombre d'unités de police spécialisées seront nécessaires pour les activités antièmeutes et autres tâches de maintien de l'ordre public, le nombre d'agents de police est-timorais qui doivent être formés pour ces unités spécialisées nous paraît très élevé, ce qui nous inquiète. Le rapport du Secrétaire général (S/2001/719) publié la semaine dernière indique qu'au terme de la formation, ces unités comprendront 58 officiers de police, et que d'autres seront assignés à des équipes spéciales selon les besoins. Cependant, nous croyons comprendre que 750 agents de police est-timorais seront formés pour ces unités. À qui rendront compte ces unités spécialisées une fois qu'elles auront reçu une formation? De quelles fonctions autres que les activités antièmeutes et le maintien de l'ordre public, comme le précise le dernier rapport du Secrétaire général, s'acquitteront-elles? Jusqu'à quel point seront-elles armées? Quel genre de formation reçoivent-elles, et pourquoi la formation ne se déroule-t-elle pas à l'école de police? Ce sont là les questions que se posent les autorités de mon pays, à Ottawa.

Nous estimons que, pour faire en sorte que le secteur naissant de la sécurité au Timor oriental soit efficace et responsable, la philosophie de police civile de l'ATNUTO doit respecter pleinement des principes d'émocratie fondés sur un modèle de police communautaire. À notre avis, le fait de s'efforcer de former une importante force presque paramilitaire semble nous écarter de la poursuite de cet objectif.

Mis à part ces préoccupations concernant la planification en matière policière, notre appui à l'ATNUTO demeure indéfectible, et nous remercions M. Vieira de Mello et tout son personnel de leur travail dévoué. Le Conseil de sécurité a une responsabilité importante qui l'attend, à savoir veiller à ce que l'excellent travail accompli par M. Vieira de Mello et son équipe ne soit pas compromis par un retrait précipité.

Canada

NEW YORK, LE 30 JUILLET 2001

Le Canada soutient la nécessité d'un processus de paix et de stabilité dans lequel les Timorais jouent un rôle prépondérant. Cela signifie que toute intervention militaire doit être limitée au strict nécessaire et que toute force de maintien de la paix doit être créée par et pour les Timorais. Les forces doivent être établies dans le respect des droits humains et de la dignité humaine. Elles doivent être créées par et pour les Timorais, et elles doivent être gérées par et pour les Timorais.

Le Canada soutient également la nécessité d'un processus de paix et de stabilité dans lequel les Timorais jouent un rôle prépondérant. Cela signifie que toute intervention militaire doit être limitée au strict nécessaire et que toute force de maintien de la paix doit être créée par et pour les Timorais. Les forces doivent être établies dans le respect des droits humains et de la dignité humaine. Elles doivent être créées par et pour les Timorais, et elles doivent être gérées par et pour les Timorais.

Le Canada soutient également la nécessité d'un processus de paix et de stabilité dans lequel les Timorais jouent un rôle prépondérant. Cela signifie que toute intervention militaire doit être limitée au strict nécessaire et que toute force de maintien de la paix doit être créée par et pour les Timorais. Les forces doivent être établies dans le respect des droits humains et de la dignité humaine. Elles doivent être créées par et pour les Timorais, et elles doivent être gérées par et pour les Timorais.

Le Canada soutient également la nécessité d'un processus de paix et de stabilité dans lequel les Timorais jouent un rôle prépondérant. Cela signifie que toute intervention militaire doit être limitée au strict nécessaire et que toute force de maintien de la paix doit être créée par et pour les Timorais. Les forces doivent être établies dans le respect des droits humains et de la dignité humaine. Elles doivent être créées par et pour les Timorais, et elles doivent être gérées par et pour les Timorais.

Le Canada soutient également la nécessité d'un processus de paix et de stabilité dans lequel les Timorais jouent un rôle prépondérant. Cela signifie que toute intervention militaire doit être limitée au strict nécessaire et que toute force de maintien de la paix doit être créée par et pour les Timorais. Les forces doivent être établies dans le respect des droits humains et de la dignité humaine. Elles doivent être créées par et pour les Timorais, et elles doivent être gérées par et pour les Timorais.